

## Lettres Patentes

Qui ordonnent de faire donner Creue du  
marc d'or finz deux deniers d'or a l'escu.

Du 9. Novembre 1351.

Jean par la grace de Dieu Roy  
de France a nos amez et seaulx les  
generaux Maîtres de nos monnoyes  
Salut et Dilctioz: nous pour certaine  
cause vous mandons que tantost et  
sans delay vous faires donner  
Creue es tout marc d'or finz qui  
sera aporté es nos monnoyes de  
deux deniers d'or a l'escu outre le  
prix que nous es donnons  
apresent le quel est de soixante  
deux deniers d'or a l'escu pour  
marc, de ce faire a vous et a  
chaunz de vous, donnons pleinz  
pouvoir autorité et mandement  
especial par la teneur de ces  
presentes. Donné a J. Christophle

cy habete le neu. 3<sup>e</sup> de Novembre  
l'ay 1344. ainsi signé Par le Roy  
a la Relation du Conseil & Synode.